



Le 15 juillet 2011

## BULLETIN SUR LES NORMES 2011-16

Confirmation de la norme

**Première édition de la norme CAN/ULC-S566-05, y compris la modification 1**

### EXTINCTEURS AUX AGENTS PROPRES À L'HALOCARBURE

C'est avec plaisir qu'ULC annonce la publication de la confirmation de la première édition de la norme CAN/ULC-S566-05, Extincteurs aux agents propres à l'halocarbure. Il s'agit d'une norme binationale harmonisée des ULC/UL et les exigences contenues dans la deuxième édition publiée de la norme ANSI/UL 2129, y compris la modification 1, sont identiques à celles de la norme CAN/ULC-S566-05. La confirmation de la présente norme a été approuvée par le comité des ULC sur les extincteurs portatifs, et porte la date de publication du 15 juillet 2011.

La norme CAN/ULC-S566-05, y compris la modification 1, intéressera toute personne qui fabrique, distribue, utilise, réglemente ou inspecte les extincteurs. Ces exigences visent la construction et le fonctionnement des extincteurs portatifs aux agents propres à l'halocarbure. Elles ne visent toutefois pas le fonctionnement au cours des essais de réaction au feu. Les extincteurs aux agents propres à l'halocarbure sont destinés à être utilisés conformément à la norme NFPA 10, Standard for Portable Fire Extinguishers, et au Code national de prévention des incendies du Canada. Les exigences relatives au fonctionnement des extincteurs aux agents propres à l'halocarbure au cours des essais de réaction au feu sont spécifiées dans la norme binationale relative à la classification et à la mise à l'essai des extincteurs, ANSI/UL 711 CAN/ULC-S508.

La confirmation de la présente norme inclut des modifications et des précisions d'ordre rédactionnel. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Mark Ramlochan par téléphone au 613 755-2729, poste 61422 ou par courriel à l'adresse [Mark.Ramlochan@ca.ul.com](mailto:Mark.Ramlochan@ca.ul.com).

Il est possible de commander cette norme confirmée au coût de 229.20 \$ à partir de notre site Web à l'adresse [www.ul.com/canada](http://www.ul.com/canada). Une fois sur le site, cliquez sur Normes ULC. À la page Normes ULC, cliquez sur Ventes de publications de Normes ULC.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Normes ULC

G. Rae Dulmage

Directeur, Service des normes, Bureau des relations gouvernementales et de réglementation